

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

Séance du samedi 27 mai 2023

N°20230527-01

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	6	4

Date de la
Convocation

22/05/2023

Date d'affichage

22/05/2023

Objet de Délibération

**Contrat de Projets
Aveyron-Territoires
(CPAT) – Territoire
Millau Grands Causses**

L'an deux-mille-vingt-trois et le samedi vingt-sept mai à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.

Etaient présents :

ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Alain ROUGET,

Bernard PELLET,

Absent : Jessie VALGALIER,

Absent excusé : Virginie PEIRS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDERANT que le Département, doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie importante et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants, entend apporter des réponses aux questionnements des communes et intercommunalités à l'appui d'un partenariat tenant compte des spécificités et besoins afférents à chaque territoire augurant des approches pragmatiques et du « cousu main » ;

CONSIDERANT la proposition de transcrire dans un Contrat de Projets Aveyron-Territoires :

- les défis qu'une commune ou une intercommunalité ou un territoire fait siens,
- les projets associés,
- les étapes requises aux fins de mise en œuvre et les besoins afférents en matière d'ingénierie ;

CONSIDERANT que le moment venu, un partenariat financier pourra s'exprimer sur les projets selon les dispositions du programme de mandature ;

APPROUVE le Contrat de Projets Aveyron Territoires du territoire Millau Grands Causses proposé par le Département,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Contrat de Projets Aveyron Territoires du territoire Millau Grands Causses proposé par le Département.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme,
Avis favorable

**LE MAIRE
Alain ROUGET**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
27/05/2023

Et publication du
27/05/2023